

## L.P. MÉTIERS DE LA GRH - en partenariat avec l'ENOES à Paris 8<sup>ème</sup>

### GESTIONNAIRE PAIE ADMINISTRATION DU PERSONNEL

#### Pré-requis

- Avoir une expérience professionnelle significative et
- Avoir un BAC+2 (niveau III) ou faire valider un niveau BAC+2 par l'Université grâce à la procédure de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

#### Modalités d'admission

L'admission se déroule en 3 étapes :

- Examen du dossier de candidature (disponible sur : <https://canel.iutsf.org>)
- Entretien avec le responsable pédagogique de la formation.
- Épreuves écrites.

#### Contrôle des connaissances

- La licence professionnelle est délivrée aux stagiaires qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 ainsi que minimum 10/20 aux UE stage et projet tutoré.

Date limite de financement pour la FC :  
3 juillet 2022



#### CONTACT

Responsables pédagogiques  
Thierry Carlier & Michel Barabel  
[thierry.carlier@u-pec.fr](mailto:thierry.carlier@u-pec.fr)  
[michel.barabel@u-pec.fr](mailto:michel.barabel@u-pec.fr)

Service Formation Continue  
[seve.fc@iutsf.org](mailto:seve.fc@iutsf.org)  
Tél.: 01.64.13.44.95  
Fax : 01.64.13.45.05

#### OBJECTIFS

Permettre à des salarié·e·s ayant une expérience dans les ressources humaines d'être formés afin de pouvoir effectuer en toute autonomie les opérations liées au traitement et au pilotage de la paie.

#### DÉBOUCHÉS

- Technicien Paie.
- Assistant administration du personnel.

#### COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Gestion et pilotage de la paie,
- Gestion sociale et d'administration du personnel,

Par la maîtrise des :

- Aspects juridiques, techniques, informatiques et comptables de la paie,
- Gestion des absences et des attestations diverses,
- Suivi des congés payés et des dossiers maladie,
- Gestion du temps,
- Être capable au-delà des compétences techniques d'analyser l'environnement des organisations (analyse externe) et leur fonctionnement (analyse interne)

#### LES + DE LA FORMATION

- Formation construite en partenariat étroit avec l'ANDRH et les partenaires institutionnels territoriaux (Maison de l'emploi...).
- Équipe mixte composée à 50% d'intervenants professionnels reconnus et à 50% d'enseignants-chercheurs.
- Des pratiques pédagogiques innovantes (logique compétence, conduite de projets, cas d'entreprises, jeux de rôle...),
- Formation au progiciel SAGE ligne 500.



#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET TARIFS

- Préparation et Obligation de passer le TOEIC dans l'année universitaire

Temps plein :

- 35h/semaine
- ENOES (Paris 8<sup>ème</sup>)
- 3 octobre 2022 au 23 juin 2023

Stage pratique en entreprise : du 05/10/22 au 09/06/23

Rythme mercredi au vendredi :

- du 05 au 14 octobre 2022 • du 26 au 28 octobre 2022 • du 09 novembre 2022 au 16 décembre 2022
- du 04 janvier 2023 au 17 février 2023 • du 08 au 24 mars 2023 • du 05 au 21 avril 2023
- du 10 au 12 mai 2023 • du 24 mai 2023 au 09 juin 2023
- Semaine complète : du 31 octobre 2022 au 4 novembre 2022

- 6600 euros • 170 euros de droits d'inscription

#### FINANCEMENT

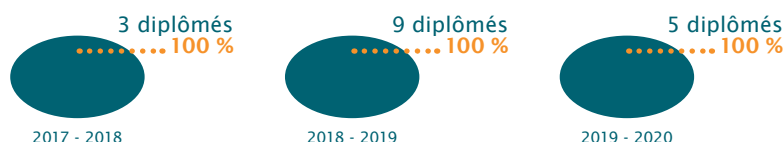
Quel que soit votre statut (salarié, intérimaire, demandeur d'emploi, indépendant, agent public), vous pouvez mobiliser votre Compte personnel de Formation (<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>) pour suivre une formation certifiante (DUT, Licence professionnelle). Vous pouvez consulter le montant de vos droits acquis en euros en allant sur votre Compte Personnel de Formation.

Si le montant indiqué sur votre CPF ne couvre pas la totalité du coût de la formation, vous pouvez bénéficier d'abondements de votre employeur.

Pour les salariés et les intérimaires :

- **Action de formation à l'initiative de votre employeur** : Prise en charge du coût de la formation et de la rémunération par votre employeur dans le cadre du plan de développement des compétences, et éventuellement de votre Compte Personnel de Formation.
- **Action de formation certifiante (DUT, Licence professionnelle) à votre initiative** : Prise en charge partielle ou totale du coût de la formation et de la rémunération dans le cadre du CPF de transition sous certaines conditions.

#### STATISTIQUES



# PROGRAMME ET CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

Disciplines concernées	Nb heures	ECTS
<b>UE1 : Enseignements fondamentaux</b>	<b>100</b>	<b>9</b>
Droit du travail	80	6
Administration du personnel	20	3
<b>UE2 : Techniques RH</b>	<b>140</b>	<b>11</b>
Techniques de paie et Politique de rémunération	110	7
SIRH et logiciel de paie	30	4
<b>UE3 : Politiques Ressources Humaines</b>	<b>80</b>	<b>8</b>
Gestion des ressources Humaines	40	4
Outils de gestion et finance RH	40	4
<b>UE4 : Enseignements transversaux</b>	<b>100</b>	<b>8</b>
Management et économie du travail	20	2
Organisation et Communication	20	2
Anglais des RH	20	2
Diagnostic Stratégique	20	2
Méthodologie de Projet et Recherche	20	0
<b>UE5 : Projets RH</b>	<b>50</b>	<b>6</b>
Projet RH1	25	3
Projet RH2	25	3
<b>UE6 : Mémoire professionnel et professionnalisation</b>	<b>80</b>	<b>18</b>
<b>UE7 : Stage</b>	<b>560</b>	

Calendrier pédagogique FC 2022/2023	
	LP RH TECH
RENTREE	Le 3 octobre 2022 au 23 juin 2023
	Stage filé du 5 octobre 2022 au 9 juin 2023. Rythme du mercredi au vendredi. du 5 au 14 octobre 2022, du 26 au 28 octobre 2022, du 9 novembre 2022 au 16 décembre 2022, du 4 janvier 2023 au 17 février 2023, du 8 au 24 mars 2023, du 5 au 21 avril 2023, du 10 au 12 mai 2023, du 24 mai 2023 au 9 juin 2023
PERIODES DE STAGE	Semaine complète : du 31 octobre 2022 au 4 novembre 2022
PERIODES DE CONGES	du 17 décembre 2022 au 2 janvier 2023, du 22 février au 24 février 2023, du 1 mars 2023 au 3 mars 2023, du 26 avril 2023 au 28 avril 2023, du 3 au 5 mai 2023 et du 17 au 19 juin 2023
JOURS FERIES	Mardi 1er novembre 2022 Vendredi 11 novembre 2022 Lundi 10 avril 2023 Lundi 1er mai 2023 Lundi 8 mai 2023 Jeudi 18 mai 2023 Lundi 29 mai 2023
FIN DE FORMATION	le 23 juin 2023
SOUTENANCES	

## CONTACT

**ENOES**  
62 Rue Miromesnil  
75008 PARIS

**Thierry Carlier**  
Tél.: 01.45.62.65.33  
Fax : 01.45.63.55.44  
thierry.carlier@enoes.com

<https://www.iutsf.u-pec.fr/>

## PLAN D'ACCÈS

